

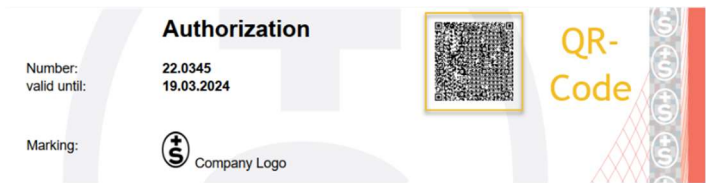


Certificats numériques signe de sécurité - Information

À partir du **1er janvier 2023**, les certificats du signe de sécurité S+ de l'ESTI seront désormais exclusivement établis sous forme de certificats « pdf » à signature numérique (lisibles par exemple avec Adobe® Acrobat Reader). Les certificats imprimés existants restent valables jusqu'à la date de validité indiquée.

Les **certificats numériques signe de sécurité S+** délivrés contiennent désormais des caractéristiques supplémentaires :

- ✓ **QR Code**
authenticité et période de validité des certificats vérifiables en ligne dans le Registre des autorisations S+ [ESTI](https://www.est.admin.ch)
- ✓ **signature numérique pdf**
protège les certificats contre les modifications



Toutes les caractéristiques précédentes et la présentation graphique des certificats restent inchangées. Cela permet **d'instaurer la confiance** et **d'augmenter encore la force d'expression** des certificats signe de sécurité S+ de l'ESTI.



Renseignements par e-mail à mub.bs.info@esti.ch ou appeler le +41 58 595 18 35.

